



## Activités Artistiques en Nutrition, Alimentation et Activité Physique développées à Tomblaine



Dans le cadre du P.N.N.S. (Programme National Nutrition Santé), la commune de Tomblaine a été sollicitée par le C.N.A.M. (Centre National des Arts et Métiers) pour participer à l'élaboration d'un kit mettant en avant les Activités Artistiques en Nutrition, Alimentation et Activité Physique.

Ce kit a pour but d'être utilisé au niveau national pour permettre de promouvoir l'acquisition d'habitudes en alimentation et en activité physique favorables à la santé auprès des enfants.

Aux T.A.P. de Tomblaine, ce projet a été développé par 280 enfants des 3 groupes scolaires durant la période d'avril à juin.

Le vendredi 26 juin dernier, les enfants ayant participé à ce projet ont proposé à leurs camarades :

- « Les goûters au pays des merveilles » sous forme de jeu de l'oie géant, suivis d'une collation de brochettes de fruits (groupe scolaire Jules FERRY),
- « La parade des fruits », spectacle de chants et danses avec une dégustation de sculptures " Arcimbolfruits " (groupe scolaire Elisabeth et Robert BADINTER),
- « Le théâtre des légumes », représentation de sketches et atelier-goûter des légumes sous forme de jus et bâtonnets (groupe scolaire Pierre BROSSOLETTE).



### Règlement intérieur

Les activités périscolaires sont organisées dans les écoles et sur des sites à proximité :

- groupes scolaires Elisabeth et Robert BADINTER, Jules FERRY et Pierre BROSSOLETTE

Jours et horaires : les mardis et vendredis : de 15 heures 00 à 16 heures 30

Les modalités d'inscription : les fiches d'inscription seront distribuées par les enseignants et les retours se feront par la même voie. Pour le bon fonctionnement des activités périscolaires, les enfants devront s'engager formellement sur toute la période du trimestre scolaire.

Les absences devront être justifiées par les parents.

La fiche d'inscription sera distribuée aux parents pour le trimestre.

Pour le bon fonctionnement des activités périscolaires, les enfants devront respecter les lieux, le matériel mis à disposition et l'équipe d'animation.

A défaut d'inscription et de retards répétés des familles, le coût de la garde de l'enfant sera facturé sur la base des tarifs en vigueur comme les ateliers d'accueil.



## La feuille de chou du Péri

Journal trimestriel N° 3  
juin 2015



Madame, Monsieur,

La municipalité place l'enfant au cœur de ses priorités et privilégie une politique éducative ambitieuse. Depuis septembre 2014, nous avons mis en place les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30 dans les écoles maternelles et élémentaires. A Tomblaine, toutes ces activités sont gratuites.

La participation des enfants, a été en constante augmentation tout au long de l'année (septembre - octobre : 703 enfants, novembre - décembre : 711 enfants, janvier-avril : 735 enfants et avril - juillet : 741 enfants).

Cela prouve que les T.A.P. sont très appréciés par les enfants et que les modalités d'organisation conviennent aux familles.

Chaque trimestre, les animateurs municipaux ont proposé des activités sportives, artistiques, culturelles, ludiques, d'éveil et citoyennes, ce qui a permis à vos enfants de s'épanouir tout en apprenant.

Nous vous transmettons la 3<sup>ème</sup> " feuille de chou du Péri " pour vous rendre compte de la diversité et de la qualité des animations proposées à vos enfants. Nous vous souhaitons d'agréables vacances et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Hervé FERON  
Maire de Tomblaine  
Député de Meurthe-et-Moselle



Christiane DEFAUX  
Adjointe déléguée à l'Enfance,  
à l'Accès au Savoir et à la Culture



